



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 31 octobre 2007 — N° 33

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Lapointe (Groulx) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation le dépôt, au plus tard le 15 décembre 2007, d'une stratégie pour le secteur manufacturier et pour les exportations capable de doter le Québec d'une vision et d'un plan pour répondre à la nouvelle réalité à laquelle font face nos entreprises.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; le reste du temps sera réparti entre les groupes parlementaires, qui disposeront d'une enveloppe de temps correspondant à la proportion des sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée ; le temps non utilisé par un groupe sera transféré aux deux autres groupes, selon la proportion des sièges qu'ils détiennent ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Suit le débat sur la motion de Mme Lapointe (Groulx).

À la fin de son intervention, M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, propose l'amendement suivant :

QUE la motion de la députée de Groulx soit amendée de la façon suivante : À la première ligne, remplacer les mots « exige du » par les mots « appuie le », à la troisième ligne après le mot « l'Exportation » ajouter le mot « pour », à la troisième et

quatrième lignes remplacer les mots « d'une stratégie » par les mots « d'un plan d'intervention », à la cinquième, sixième et septième lignes enlever les mots « capable de doter le Québec d'une vision et d'un plan pour répondre à la nouvelle réalité à laquelle font face nos entreprises ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec appuie le Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour le dépôt, au plus tard le 15 décembre 2007, d'un plan d'intervention pour le secteur manufacturier et pour les exportations.

Le débat se poursuit sur la motion principale de Mme Lapointe (Groulx) et sur la motion d'amendement de M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, sous réserve de la recevabilité de cette dernière, que M. Chagnon, deuxième vice-président, prend en délibéré.

M. Chagnon, deuxième vice-président, rend la décision suivante quant à la recevabilité de la motion d'amendement :

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

La motion d'amendement est recevable.

Le principe de la motion principale est qu'une stratégie pour le secteur manufacturier et pour les exportations soit déposée par le ministre. La motion d'amendement apporte des changements à la motion principale, mais elle n'a pas pour effet de nier, de dénaturer ou d'écarter son principe, puisqu'elle vise le dépôt par le ministre d'un plan d'intervention dans le même secteur.

Le débat se poursuit sur la motion de Mme Lapointe (Groulx) et sur la motion d'amendement proposée par M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Le débat terminé, la motion d'amendement de M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

31 octobre 2007

À la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, les votes sur la motion d'amendement proposée par M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et sur la motion proposée par Mme Lapointe (Groulx) sont reportés à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 57, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances et ministre des Services gouvernementaux, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 34 Loi abrogeant la Loi constituant un fonds spécial olympique et modifiant d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

n° 38 Loi modifiant la Loi sur la Société immobilière du Québec

La motion est adoptée.

31 octobre 2007

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 208 Loi modifiant la Loi concernant L'Union des municipalités de la province de Québec (Union of Municipalities of the Province of Québec)

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 514-20071031)

M. Paradis (Brome-Missisquoi) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi modifiant la Loi concernant L'Union des municipalités de la province de Québec (Union of Municipalities of the Province of Québec).

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 208 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des Régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 207 Loi modifiant la Loi concernant Le Club de Golf Boucherville

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 515-20071031)

M. Diamond (Marguerite-D'Youville) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi modifiant la Loi concernant Le Club de Golf Boucherville.

La motion est adoptée.

31 octobre 2007

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 207 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des institutions et que le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, au nom de M. Charest, premier ministre, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère du Conseil exécutif, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 516-20071031)

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

Une entente concernant certains programmes de rénovation et d'adaptation de domicile applicable pour les exercices budgétaires 2007-2008 et 2008-2009 ;

(Dépôt n° 517-20071031)

Une entente modifiant l'entente concernant le logement abordable intervenue le 21^e jour de décembre 2001 et l'entente complémentaire à l'entente concernant le logement abordable intervenue le 21^e jour de décembre 2001.

(Dépôt n° 518-20071031)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2006-2007 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec ;

(Dépôt n° 519-20071031)

Le rapport annuel de gestion de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 520-20071031)

31 octobre 2007

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude du rapport annuel de gestion 2006-2007 de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec soit déferée à la Commission des affaires sociales ;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 521-20071031)

Le rapport annuel de gestion du Conseil supérieur de l'éducation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 522-20071031)

Le Plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2011.

(Dépôt n° 523-20071031)

M. Fournier, leader du gouvernement, au nom de M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Sécurité publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 524-20071031)

Le rapport annuel de gestion de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 525-20071031)

31 octobre 2007

Le rapport annuel de gestion du Bureau du coroner, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 526-20071031)

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 527-20071031)

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise hydrique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 528-20071031)

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise en analyse environnementale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.
(Dépôt n° 529-20071031)

Mme Boulet, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Transports, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.
(Dépôt n° 530-20071031)

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 531-20071031)

Le Plan d'action annuel 2007-2008 du Centre de recouvrement ;
(Dépôt n° 532-20071031)

Le rapport d'activité du Fonds national de formation de la main-d'oeuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;
(Dépôt n° 533-20071031)

31 octobre 2007

Le rapport annuel de gestion du Conseil de gestion de l'assurance parentale, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006.

(Dépôt n° 534-20071031)

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère du Travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 535-20071031)

Le rapport annuel de gestion de la Commission des relations du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 536-20071031)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 537-20071031)

Le rapport annuel de gestion du Centre de conservation du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 538-20071031)

Le rapport annuel du Palais des congrès de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 539-20071031)

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 30 octobre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi donnant suite au discours sur le budget du 23 mars 2006 et à certains autres énoncés budgétaires. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 540-20071031)

31 octobre 2007

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 30 octobre 2007, a procédé à l'élection du vice-président de la commission ;
(Dépôt n° 541-20071031)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 30 octobre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments. Le rapport ne contient pas d'amendement.
(Dépôt n° 542-20071031)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. De Martin (Huntingdon) dépose :

Des photos illustrant l'affaissement du poste de contrôle de véhicules lourds à Saint-Bernard-de-Lacolle.
(Dépôt n° 543-20071031)

Votes reportés

L'Assemblée tient les votes reportés, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition, sur la motion proposée par Mme Lapointe (Groulx) et sur la motion d'amendement proposée par M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion de la députée de Groulx soit amendée de la façon suivante : À la première ligne, remplacer les mots « exige du » par les mots « appuie le », à la troisième ligne après le mot « l'Exportation » ajouter le mot « pour », à la troisième et

31 octobre 2007

quatrième lignes remplacer les mots « d'une stratégie » par les mots « d'un plan d'intervention », à la cinquième, sixième et septième lignes enlever les mots « capable de doter le Québec d'une vision et d'un plan pour répondre à la nouvelle réalité à laquelle font face nos entreprises ».

La motion d'amendement est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 24 en annexe)

Pour : **41** Contre : **67** Abstention : **0**

Est ensuite mise aux voix la motion de Mme Lapointe (Groulx).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation le dépôt, au plus tard le 15 décembre 2007, d'une stratégie pour le secteur manufacturier et pour les exportations capable de doter le Québec d'une vision et d'un plan pour répondre à la nouvelle réalité à laquelle font face nos entreprises.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 25 en annexe)

Pour : **67** Contre : **41** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Riedl (Iberville), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Turp (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale de l'Unicef et par le fait même la contribution de toutes les Québécoises et de tous les Québécois à l'amélioration du bien-être des enfants démunis dans le monde.

31 octobre 2007

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Deslières (Beauharnois) présente une motion concernant l'autoroute 30 ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Trottier (Roberval), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Diamond (Marguerite-D'Youville) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le lancement de la Fondation ONE DROP / Goutte de vie, créée par Monsieur Guy Laliberté, fondateur du Cirque du Soleil, et destinée à lutter contre la pauvreté dans le monde en offrant à tous un accès à l'eau potable ;

QU'elle félicite chaleureusement Monsieur Laliberté, récipiendaire du Prix d'action humanitaire 2007 de l'Association des Nations-Unies de New York pour son engagement avec la Fondation ONE DROP / Goutte de vie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur la Société du Centre des congrès de Québec et la Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec ;

31 octobre 2007

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le plan stratégique de développement durable ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi modifiant la Loi sur les assurances, la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des affaires sociales, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris, et du projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant d'autres dispositions législatives.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Roy (Montmagny-L'Islet) dépose :

Copie d'un courriel, daté du 9 octobre 2007, de M. John Beauchamp, adressé à M. Andre Threfall de Twin River Lodge, concernant un voyage de chasse interrompu en raison des actions des Innus de Matimekush.

(Dépôt n° 544-20071031)

31 octobre 2007

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 28 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 28 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 27, Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 27 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 27 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 1^{er} novembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

31 octobre 2007

En conséquence, à 15 h 51, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 1^{er} novembre 2007, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

31 octobre 2007

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'amendement de M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, à la motion de Mme Lapointe (Groulx) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant une demande au Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, pour une stratégie pour le secteur manufacturier et pour les exportations :

(Vote n° 24)

POUR - 41

Arcand	Couillard	L'Écuyer	Pelletier
Auclair	Courchesne	[Pontiac]	[Chapleau]
Bachand	Dubourg	Lessard	Reid
Beauchamp	Fournier	MacMillan	Sklavounos
Béchar	Gagnon-Tremblay	Marcoux	St-Pierre
Bergman	Gautrin	Marsan	Thériault
Blais	Gonthier	Ménard	Tomassi
Boulet	Hamad	Normandeau	Vallée
Charlebois	James	Ouellette	Vallières
Cholette	Jérôme-Forget	Ouimet	Whissell
Copeman	Kelley	Paquet	

CONTRE - 67

Arseneau	Desrochers	Lapointe	Proulx
Auger	Diamond	[Crémazie]	Richard
Beaupré	Dionne-Marsolais	Laporte	Riedl
Bédard	Domingue	Leblanc	Roux
Benjamin	Dorion	L'Écuyer	Roy
Benoit	Doyer	[Saint-Hyacinthe]	[Montmagny-L'Islet]
Bergeron	Drainville	Legault	Roy
Bérubé	Dufour	Lelièvre	[Lotbinière]
Bonnardel	Dumont	Lemay	Roy Verville
Bouchard	Ferland	Lévesque	Schneeberger
Caire	Francoeur	Marois	Simard
Charbonneau	Gendron	Merlini	Taillon
Cloutier	Gingras	Méthé	Therrien
Côté	Gosselin	Morasse	Trottier
Cousineau	Grandmont	Morin	Turp
Damphousse	Grondin	Morissette	Wawanoloath
De Martin	Harel	Pagé	
Deschamps	Lapointe	Pelletier	
Deslières	[Groulx]	[Rimouski]	

31 octobre 2007

Sur la motion proposée par Mme Lapointe (Groulx) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant une demande au Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, pour une stratégie pour le secteur manufacturier et pour les exportations :

(Vote n° 25)

POUR - 67

Arseneau	Desrochers	Lapointe	Proulx
Auger	Diamond	<i>[Groulx]</i>	Richard
Beaupré	Dionne-Marsolais	Laporte	Riedl
Bédard	Domingue	Leblanc	Roux
Benjamin	Dorion	L'Écuyer	Roy
Benoit	Doyer	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	<i>[Lotbinière]</i>
Bergeron	Drainville	Legault	Roy
Bérubé	Dufour	Lelièvre	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Bonnardel	Dumont	Lemay	Roy Verville
Bouchard	Ferland	Lévesque	Schneeberger
Caire	Francoeur	Marois	Simard
Charbonneau	Gendron	Merlini	Taillon
Cloutier	Gingras	Méthé	Therrien
Côté	Gosselin	Morasse	Trottier
Cousineau	Grandmont	Morin	Turp
Damphousse	Grondin	Morissette	Wawanoloath
De Martin	Harel	Pagé	
Deschamps	Lapointe	Pelletier	
Deslières	<i>[Crémazie]</i>	<i>[Rimouski]</i>	

CONTRE - 41

Arcand	Couillard	L'Écuyer	Pelletier
Auclair	Courchesne	<i>[Pontiac]</i>	<i>[Chapleau]</i>
Bachand	Dubourg	Lessard	Reid
Beauchamp	Fournier	MacMillan	Sklavounos
Béchar	Gagnon-Tremblay	Marcoux	St-Pierre
Bergman	Gautrin	Marsan	Thériault
Blais	Gonthier	Ménard	Tomassi
Boulet	Hamad	Normandeau	Vallée
Charlebois	James	Ouellette	Vallières
Cholette	Jérôme-Forget	Ouimet	Whissell
Copeman	Kelley	Paquet	